

Conférence dans le cadre du cycle 2013-2014 La ville en débat  
de la Fondation Braillard Architectes

# DU DROIT AU LOGEMENT AU DROIT À LA VILLE PAR RÉMY PAGANI



FONDATION  
BRAILLARD  
ARCHITECTES

[www.braillard.ch](http://www.braillard.ch)

Crédit photographique: Alain Grandchamp / Ville de Genève.

**MERCREDI 26 FÉVRIER 2014**

**12H15 - 13H45**

FONDATION BRAILLARD ARCHITECTES  
RUE SAINT-LÉGER 16, 1205 GENÈVE

**CONFÉRENCIER**

Rémy Pagani est, depuis 2007, conseiller administratif de la Ville de Genève. Il est en charge du Département des constructions et de l'aménagement.

**PROPOS**

[résumé des organisateurs] De la production de logements dans le ville-centre au maintien d'une diversité des enseignes en ville en passant par l'aménagement d'espaces publics propres à participer d'une qualité urbaine, l'action urbanistique questionne au quotidien ce que Henri Lefebvre appelait le droit à la ville, c'est-à-dire un droit d'accès à la centralité. Rémy Pagani, Conseiller administratif de la Ville de Genève, effectue, dans le cadre de cette intervention, un retour exemplifié sur la politique qu'il conduit. Une façon parmi d'autres de réfléchir aux traductions pratiques et contemporaines du droit à la ville.